

**Sujet :** [INTERNET] ENQUETE EXPLOITATION PARC EOLIEN SAISY AUBIGNY LA RONCE

**De .**

**Date :** 26/12/2023 08:17

**Pour :** pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
Monsieur Alain BIDAULT,

J'ai suivi avec attention l'ensemble du processus de réflexion quant à la construction d'un parc éolien à Saisy-Aubigny la Ronce.

La communication n'étant pas le point fort de la commune de Saisy et Aubigny la Ronce et étant très impliqué dans le futur PLUI de la Communauté de Communes du Grand Autunois, afin d'être informé, j'ai alors adhéré à l'association 'Notre Nature de Demain'.

Je fus fort étonné lors de la première réunion publique car j'ai compris que via Monsieur BRIDAULT , adjoint à la commune de Saisy et porte parole de son conseil municipal soutenant le projet du parc éolien, sa commune certes prônait -dans les grandes lignes et sans argument factuel- le développement durable mais avait très bien retenu la rente annuelle qu'offrait l'exploitant ; de mémoire, environ 30 000€.

Fort surprise, l'assemblée le lui a alors durant la même réunion, présentée l'ensemble des désordres dommageables qu'entraînerait cette installation. Monsieur BRIDAULT avait ainsi reconnu très honnêtement qu'il ne disposait pas des connaissances suffisantes pour juger du bien-fondé de l'installation d'un parc éolien sur sa commune et qu'il reverrait sa position sans en préciser les conclusions.

Dès lors, je permets de vous solliciter :

- Comment autant de personnes concernées par le projet ne peuvent qu'être spectateurs d'une décision prise par une poignée de personnes ne disposant pour décider que d'informations délivrées et orientées par un constructeur d'éoliennes ?

- Bien plus grave à mon sens, comment un conseil municipal convoqué en urgence le 18/08/2022 dont l'unique ordre du jour est la signature ou non d'un avenant à la promesse de bail emphytéotique et dont seulement 5 élus vont voter "Pour" (18/08/2022) peuvent décider d'une action impactant bien plus d'habitants que leur propre commune ?

Ainsi, Monsieur le Commissaire Enquêteur, je me permets de vous suggérer une proposition afin que chacun puisse s'exprimer dès lors qu'il est concerné par le projet et comme l'a fait Aubigny la Ronce : un référendum de la population de l'ensemble des communes avoisinantes y compris Saisy.

Vous remerciant pour votre écoute et votre réflexion, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

Florent PRIEST

